



# TARIF APPLICABLE A LA SALLE COMMUNALE

*DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023*

*Date d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2024*

## **Tarif de location de la salle pour les particuliers et des professionnels (hors commune)**

- Tarif par demi-journée 50,00 euros
- Tarif par journée 80,00 euros

## **Tarif pour les habitants et des professionnels de la commune**

- Tarif par demi-journée 30,00 euros
- Tarif par journée 60,00 euros

## **Tarif optionnel (le montant à rajouter au tarif de location )**

- Option chauffage par location 50,00 euros
- option chauffage pour les vins d'honneur 20,00 euros
- Option chapiteau de location uniquement avec la salle communale 100.00 euros

## **Tarif du dépôt de garantie**

Le montant est fixé à 500 euros.

## **Gratuité**

Pour les associations de la commune  
Pour les réunions du Conseil Municipal et de la Communauté de Communes  
Pour les réunions publiques  
Pour les collations suite à un décès  
Prêt des chaises, des tables et des bancs

règlement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC et par virement.